



La CGT dénonce la convention commune

Oui à un vrai service public !! Oui au maintien des effectifs !!

LA CGT dénonce la non consultation des syndicats, aucun dialogue !!

Nous constatons les objectifs affichés de cette convention, notamment en matière de coordination territoriale, de renforcement de la stratégie médicale partagée et de mutualisation de certaines fonctions support.

Nous ne contestons pas les enjeux de coopération médicale. Cependant, cette convention, en l'état, soulève plusieurs motifs de préoccupation majeurs pour les agents que nous représentons, notamment dans les services administratifs et logistiques.

Ce projet, dans sa version actuelle, suscite de vives inquiétudes. Le Comité Social d'Établissement (CSE) n'a rendu aucun avis suite à l'information du directeur relatif à cette convention lors de sa dernière séance, après un examen rigoureux de ses conséquences humaines, sociales et territoriales.

La Commission Médicale d'Établissement (CME) a également émis un avis défavorable. Les médecins se disent surpris et préoccupés de ne pas avoir été consultés ni rencontrés dans le cadre de l'élaboration de ce projet, malgré les impacts directs sur l'organisation des soins.

Dans ce contexte, nous rencontrons la directrice générale du CHU de Montpellier le 26 juin 2025 dans des conditions plus que discutables, des temps d'échanges imposés et limités loin de notre vision d'un dialogue social éclairé et ce afin de lui faire part de nos alertes et de nos propositions concrètes.

Mme FERRER et M.PARDELL représentant le CHU et l'ARS sont venus ce jeudi 26 juin 2025 participer au Conseil d'Administration afin de valider la convention dans la précipitation et au mépris de tout dialogue social

Il apparaît clairement que cette convention répond, en réalité, à une logique d'économies budgétaires imposées par la circulaire Bayrou du 25 avril 2025, qui demande aux Agences Régionales de Santé de réaliser 1,1 milliard d'euros d'économies. Nous affirmons que les agents hospitaliers ne doivent pas être les variables d'ajustement de ces politiques d'austérité.

Par conséquent la CGT appelle les agents de l'EHPAD Jean Perridier à se mobiliser et à se mettre en grève le Vendredi 4 juillet 2025.

Un rassemblement aura lieu de 9h à 12h devant l'EHPAD